



Juillet 2010

Circulation sur le lac Manitou

Le merveilleux été typique des Laurentides est de retour. La belle température de la fin de semaine dernière a poussé les résidents d'Ivry sur l'eau, ce qui ne s'est pas produit souvent durant l'été 2009, faute de soleil. Par contre, les problèmes habituels de circulation sur le lac Manitou sont encore présents, surtout dans la Baie Lacasse. Cette baie est relativement petite et doit être partagée par les baigneurs, les kayaks, les canots, les voiliers et les bateaux à moteur.

Malgré que la plupart des gens connaissent plus ou moins bien les règlements concernant la sécurité nautique et les priorités de passage, l'enthousiasme d'être sur l'eau semble parfois faire oublier la courtoisie et le bon sens. À chaque assemblée annuelle de *l'Association pour l'amélioration du lac Manitou et de ses environs* (**qui aura lieu samedi le 17 juillet à 10h00, cette année**), il y a toujours le même débat, à savoir : devrait-on avoir un système de surveillance organisé ou est-il suffisant de compter sur un comportement respectueux des citoyens envers leurs voisins et l'environnement ? Le deuxième énoncé reflète de plus en plus la réalité, or il est toujours de mise de faire un rappel au début de l'été.

La Baie Lacasse, en particulier, mérite plus d'attention parce qu'il y a plus d'achalandage, ce qui occasionne inévitablement des tensions. La faute appartient vraiment à la baie elle-même, cette dernière étant trop petite pour y accommoder toutes les activités devant chez soi. Une des solutions à ce problème est de se déplacer ailleurs sur le Lac Manitou qui, en passant, mesure 5 km du Nord au Sud et 6 km de l'Est à l'Ouest. Il y a assez de place pour tous. Une autre mesure qui devrait limiter la congestion, en autant que cette mesure soit respectée, est la réglementation applicable aux heures de ski nautique ou autre activité du genre (**10h00 à midi et 16h00 à 19h00**).

La Municipalité a peu de règlements visant la circulation des bateaux mais ceux qui existent sont là pour protéger les citoyens et le rivage. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire ou désirable d'ajouter d'autres restrictions et j'ose espérer que l'on puisse se fier au comportement courtois et convenable de chacun sur le lac.

Je vous souhaite un bel été en toute sécurité.

Kenneth G. Hague, le maire